

Rappel et retrait de boîtes de lait infantile et de desserts destinés aux bébés

Des produits distribués sous marque Sodilac fabriqués en Espagne



Rappel et retrait de boîtes de lait infantile et de desserts destinés aux bébés

La société Sodilac a rappelé, jeudi 24 janvier, plusieurs produits infantiles à base de protéines de riz fabriqués dans le nord de l'Espagne et distribués sous la marque Modilac, après le signalement de quatre cas en France de "Salmonella poona" dans des selles de nourrissons. Par mesure de précaution et afin d'éviter tout risque de confusion, le groupe, en accord avec la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF), a décidé de procéder à un large rappel, sans distinction de lot, ni de date.

Ce rappel concerne 400.000 boîtes de 18 références de produits distribués exclusivement en pharmacies ou via des associations caritatives - Restos du cœur, Médecins sans frontières, Croix-Rouge Guyane - et des sites de vente en ligne, dont le géant américain Amazon.

Le numéro vert **0800 800 970** est mis à disposition des parents par le fournisseur Sodilac pour répondre à leurs interrogations.

Les autres produits de la marque Modilac, fabriqués en France et vendus en grandes surfaces ou en pharmacies, ne sont pas concernés par le retrait-rappel et peuvent être consommés sans danger.